



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE FRÉJAIROLLES



BULLETIN D'ADHÉSION ADULTE

Saison 2026/2027

Je soussigné(e) ☐ Mme / ☐ M. _____

Pour les anciens adhérents, les coordonnées peuvent être indiquées comme inchangées.

Date de naissance : _____

Tél : _____

E-mail (**indispensable pour recevoir la licence**) : _____

☐ à cocher si vous ne possédez pas d'adresse mail.

Adresse : _____

Contact en cas de problème : _____

Photo

Assurance :

☐ J'ai pris connaissance des modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire IA SPORT + (*garantie assurance affichée au club*).

- L'assurance de base est incluse dans la cotisation avec la licence.

- L'assurance complémentaire IA SPORT à 14.18€ est à déclarer et cotiser directement par l'adhérent.

☐ Je souhaite obtenir la procédure.

Je souhaite suivre le(s) cours suivant(s) sachant qu'un cours = 105 €/an et plusieurs cours = 130 €/an :

☐ gym dynamique lundi de 19h00 à 20h00

☐ gym douce lundi de 9h15 à 10h15

☐ gym dynamique jeudi de 17h25 à 18h25

☐ gym douce jeudi de 14h à 15h

☐ gym Pilates mardi de 19h00 à 20h00

☐ gym dansante jeudi de 18h30 à 19h30

☐ Stretching japonais mercredi de 17h30 à 18h30

☐ J'autorise **l'utilisation de mon image** (photos, vidéos) par l'association, à titre gratuit.

☐ Je souhaite une **attestation d'adhésion**.

☐ Je souhaite le **tee-shirt floqué de la gym**. Taille S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐

MERCI DE NOUS ADRESSER LE DOSSIER COMPLET COMPRENANT :

➤ Le **bulletin d'inscription** complété et signé.

➤ Le **questionnaire de santé** (complété et signé).

↳ Si réponse "oui" à une question : le **certificat médical de non contre-indication** à la gymnastique volontaire en date du : _____

➤ Le **règlement** (qui inclut la licence à 29 €) * d'un montant total de : _____ €

Qui inclut (cocher votre/vos choix) : ☐ 130 €/an pour l'ensemble des cours.

☐ 105 €/an pour un seul cours.

J'ai spécifié le cours et atteste ne pas aller à d'autres cours/horaires.

☐ 20 € pour le tee-shirt floqué.

☐ par virement (avec nom/prénom de l'adhérent(e)) ☐ par coupons ANCV (avec le Nom et l'adresse)

IBAN : FR76 1120 6200 5400 7006 3972 037

AGRIFRPP812

☐ par espèces ☐ par CB

☐ par chèque(s) à l'ordre de la "gymnastique volontaire de Fréjairolles"

*La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.



INFORMATIONS SUR L'ADHÉSION ET LA LICENCE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport :

- **Pour le public majeur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.
- **Pour le public mineur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Assurance : Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Statuts et Règlement intérieur : L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables auprès de l'association.

Participation à l'Assemblée Générale : L'association est administrée par un Bureau bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles : L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante « dpo@ffepgv.fr ».

Honorabilité des bénévoles : Le ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs sportifs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant(e) ou d'animateur/animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

Fait à _____ le ____ / ____ / ____.

Signature du/de la licencié-e :